



Editorial

Savoir dire oui !

Deux ans de présidence de la FAI s'achèvent pour moi. Deux ans laborieux, au cours desquels de nombreux chantiers ont été ouverts. Un certain nombre sont sous toit et demandent toujours un suivi. D'autres ont pris du retard, mais ne sont pas abandonnés pour autant.

Dans la première catégorie, je place notamment le *Permis d'habiter*, même si le politique ne l'a pas encore validé; la reconnaissance de plus en plus accrue du *Concours SIA 142* comme pratique privilégiée de l'accès à la commande publique; la *simplification des appels d'offres d'architectes et d'ingénieurs*; et la *visibilité de la FAI*.

Dans la deuxième: la *simplification des autorisations de construire*, pour laquelle une séance d'information sera organisée et à la fin de l'été; et la reconnaissance de l'importance d'un *architecte cantonal*.

Entre temps, d'autres préoccupations ont surgi. Elles feront sans doute partie des chantiers de la nouvelle présidence FAI. Parmi les défis de ces années à venir, l'un des plus grand sera celui de trouver comment participer activement à un changement d'attitude radical, et nécessaire, afin que la population de notre canton arrive à imaginer son futur avec enthousiasme, et cesse de s'opposer à tout par principe, ou opportunisme politique, mais surtout sans véritables fondements.

J'aimerais rappeler ici l'impasse dans laquelle sombrent systématiquement les projets de développement de notre canton depuis plusieurs années.

Rappeler par exemple l'opposition au CEVA, alors même que notre région a l'obligation urgente de développer ses infrastructures de transports publics, et que nous sommes tous concernés par les opportunités d'aménagements que ce projet comporte. Rappeler l'opposition au projet *Praille-Acacias-Vernet*, malgré l'engagement du Conseil d'Etat de réaliser 14'000 logements, alors même que le canton vit une pénurie d'appartements sans précédents. A croire que certains groupes ont tout intérêt à entretenir cette crise du logement. Rappeler enfin l'opposition à l'extension de l'OMC, qui entend réaliser un bâtiment sur une aire actuellement dévolue au stationnement...

Que d'arguments démagogiques et quelle indécence dans ces oppositions! Que de visions sclérosées! A quoi s'oppose-t-on en réalité? A la Genève Internationale, ou, plus radicalement, à l'avenir en général? Figier le territoire, refuser le changement, refuser l'idée même d'une évolution qui puisse satisfaire le plus grand nombre: c'est là, *in fine*, ce que cachent ces attitudes où les intérêts individuels et politicards l'emportent sur les intérêts collectifs.

Ces prochaines années, la FAI sera sans doute de plus en plus active et présente dans ces débats qui concernent l'aménagement du territoire et les projets d'évolution de notre canton. Parmi tous ces chantiers, elle devra surtout militer pour que l'on cesse de dire non a priori et que le oui l'importe.

Le Président sortant,
Carmelo STENDARDO

« **Voilà 4'851 jours que la République et Canton de Genève se trouve sans architecte cantonal.** »

Sommaire

<i>Distinction SIA 2008</i>	2
<i>Assemblée générale</i>	3
<i>PACA</i>	4-5
<i>Pages des associations</i>	6-7
<i>Maison de l'Architecture</i>	8

fai
fédération
des associations
d'architectes
et d'ingénieurs
de Genève

Numéro 10 _ Juin 2009 _ Bulletin édité
par la FAI : Fédération des associations
d'architectes et d'ingénieurs de Genève

Distinction SIA 2008

Le Jury de la Distinction SIA Genève élira le nouveau lauréat au cours du mois de juin et sera remise au mois de septembre. Avant de rendre compte du résultat dans le prochain bulletin Interface, quelques mots pour faire le point sur cette édition 2008.

Créée en 1993, la *Distinction SIA* récompense une personne physique, ou une personne morale (groupement de mandataires, consortium, collectif, etc...) qui réalise en partie ses projets en Suisse romande ou en France voisine. Elle souhaite avant tout faire progresser l'art de l'ingénieur et de l'architecte, ainsi que les connaissances en matière environnementale sur le plan scientifique, esthétique, économique et social.

Depuis 1993, la section genevoise de la *SIA* a décerné une *Distinction* à quatre reprises.

La première *Distinction* avait pour thème « l'aménagement urbanistique contemporain » et avait été décernée à M. Paul Waltenspuhl pour son travail lié au rôle et à la place de l'école dans la ville.

La deuxième *Distinction* s'est intéressée plus particulièrement aux relations entre « réalisation, transports et circulation » et avait été remise à M. Rodolphe Nieth pour son activité dynamique, et sa vision prospective dans le

domaine des transports et de la circulation (projet Swissmétrô).

La troisième concernait le « développement de produits ou de méthodes utilisant des technologies nouvelles », et avait été décernée à M. Jean-Pierre Etter pour l'ensemble de son activité; et plus particulièrement pour la création et le développement de l'entreprise *LEM SA*.

Enfin, la dernière *Distinction* a été attribuée à la ville d'Evian pour son traitement de l'espace public, concrétisé par l'aménagement de ses quais.

Après une pause de quatre ans, il a été décidé d'attribuer une nouvelle *Distinction*. L'impulsion pour décerner ce prix a été donnée par le *past president* M. Luciano Zanini et poursuivie par son successeur M. Gérard-André Kohler. Un jury composé de MM. Jean-Pierre Stefani, Christian Haller, Sully-Paul Vuille, Daniel Starrenberger, Luciano Zanini et présidé par M. Danilo Ceccarini a



retenu pour cette cinquième *Distinction* le thème suivant: « Aménagement du territoire et développement urbain ».

La plupart des villes sont confrontées à des problèmes d'accroissement et de développement, qui obligent les autorités et les organismes compétents à trouver de nouvelles zones constructibles intra ou extra-muros pour répondre à cette demande. Agir à large échelle ou se reposer la question du développement urbain, en intervenant ponctuellement sur le patrimoine ou le contexte existant, en prenant en compte les nouvelles possibilités développées ou engendrée par la progression des nouvelles techniques: telle est la problématique soulevée par la *Distinction SIA 2008*. Danilo Ceccarini

Cette nouvelle rubrique n'engage en rien les convictions du comité de la FAI ou de son président. Toute ressemblance avec des projets ou personnalités existants ne saurait être que momentanée, compte tenu de la durée des uns et des autres. Les propos exprimés sont le reflet de ce que beaucoup pensent tout bas, mais que personne ne tient à exposer officiellement.



Le billet d'Energumène Anagrammes

Vous l'aurez sans doute déjà remarqué, les communiqués officiels relayés par nos quotidiens préférés exposent de plus en plus les « avancements » d'une série de procédures ou de projets touchant à l'avenir de la population genevoise. Nous en livrons ici quelques exemples non exhaustifs.

AIMP : Accords Imposant la Médiocrité au Projet : idée bruxelloise, reprise avec enthousiasme par la Suisse. Alors que les premiers en reviennent, ici l'on continue de plus belle en dépit de quinze ans d'expériences non convaincantes.

CEVA : Connexion Européenne Vers Annemasse, bientôt remplacé par le

CAVIENT : Connexion Anti Vibrations des Immeubles des Ennemis Notoires du Territoire, groupuscule intimiste prônant la défense de leurs intérêts particuliers et une certaine retenue face à la « déferlante » étrangère supputée.

> Suite en page 6

Interface sait, aujourd'hui compter jusqu'à dix....!

Le bulletin est né de l'imagination fertile d'Erik Langlo durant sa présidence de la *FAI*, au mois d'octobre 2005.

Destiné à relayer les informations et prises de position de la *FAI* aux membres des membres ainsi qu'aux partenaires externes, il paraît aujourd'hui régulièrement trois fois l'an sous la direction de la *Comcom* (Commission Promotion et communication). Tiré à 2'000 exemplaires, *Interface* est gracieusement distribué aux membres des membres, aux services publics, aux élus cantonaux et communaux ainsi qu'aux différentes institutions de la ville et du canton.

Nous ne pouvons aujourd'hui que saluer le parcours que représentent les dix premiers numéros, en rappelant que toute association membre de la *FAI* peut y trouver une tribune ouverte, un espace d'expression. Car nous n'oublions pas l'adage d'Oscar Wilde: « Une chose dont on ne parle pas n'a jamais existé. C'est l'expression seule qui donne la réalité aux choses. » Bénédicte Montant





Assemblée générale

© P. Bellanova

Comité FAI

Jean-Pierre Stefani,
Président

Andréa Bassi, FAS

Norbert Besson, AGI

Dominique Boymond, AGG

Nicolas Chappuis, AGG

François Dulon, SIA

Gérard-André Kohler, SIA

Bénédicte Montant, AGA

Christian Morel, AGI

Charles Pictet, FAS

Athanase Spitsas, AGA

Barbara Tirone Chabert, SIA

Un nouveau comité pour la FAI

A l'issue de l'assemblée générale de la FAI qui s'est tenue dans les locaux de la FER le 9 juin passé, voici la nouvelle composition du comité et des commissions.

Aménagement du territoire

Dominique Zanghi, SIA
Président

Tarramo Brönnimann, SIA

Marie Chappuis, PDC

Michel Ducret, AGA

Bruce Dunning, AGA

Bernard Fisch, SIA

Teresa Garcia-Gill, SIA

Adrien Kùpfer, AGG

Béatrice Manzoni, SIA

Jean-Pierre Ortis, AGA

Martine Plomb, AGI

Sandra Robyr-Ortis, AGA

Concours et appels d'offres

Oleg Calame, FAS
Président

Pierre Bonnet, FAS

Jean-Claude Buffet, AGG

Eric Dunant, SIA

Bruce Dunning, SIA

Christophe Favre, GPA

Clément Gallay, AGI

Théodore Necker, SIA

Bernard Ott, AGI

Jean Regad, SIA

Alain Robbe, GPA

Athanase Spitsas, AGA

Daniel Starrenberger, SIA

Marcel Thart, GPA

Ecole et Formation

Franck Herbert, SIA
Président

Olivier Archambault, FAS

Jean-Noël de Giuli, AGA

Samuel Dunant, AGG

Jiri Horský, AGI

Promotion et communication

Bénédicte Montant, AGA
Présidente

Paolo Amaldi, SIA

Olivier Archambault, FAS

Pierre-Yves Heimberg, AGG

Erik Langlo, AGI

Marie-Christophe Ruata-Arn,

coordinatrice

Partenaires professionnels

Jean-Noël de Giuli,
Président

Alain Carlier, AGA

Christophe Deriaz, AGI

Eric Dubouloz, SIA

Gérard-André Kohler, AGG

Yves Tournier, AGI

Luciano Zanini, SIA

Commissions FAI



Bassin franco-valdo-genevois

Commission SIA

Depuis mars 2006, cette nouvelle commission SIA développe une activité en rapport avec les thématiques relatives à l'inscription de Genève dans le contexte élargi du bassin franco-valdo-genevois. Elle s'est fixée des objectifs tels que :

Répondre aux préoccupations des membres de la SIA en matière transfrontalière ;

- suivre les projets transfrontaliers en matière d'aménagement du territoire, d'environnement, d'architecture, d'urbanisme, de transport et de réseaux ;
- récolter et mettre en forme les informations relatives au développement de Genève dans le contexte du bassin franco-valdo-genevois ;
- servir de plateforme de réflexion et de mise en réseau d'expériences ;
- établir un milieu relationnel professionnel transfrontalier ;
- participer, sur mandat du comité de la SIA, aux travaux du groupe AIRAL, ou de tout autre groupement ou association.

Ces objectifs sont réalisés à travers différentes activités qui ponctuent l'année civile et permettent de mesurer des enjeux plus larges que ceux contenus dans les strictes limites cantonales. C'est l'occasion de constater physiquement le caractère transfrontalier de notre territoire du bout du lac, de porter la discussion sur des questions très générales d'aménagement, et de développer une vision élargie dans une dimension culturelle et sociale étendue à l'ensemble de la région. Ainsi, une formule « cinq à sept » a été mise sur pied sous forme de conférences-débat de fin de journées.

Le premier volet a été consacré à la présentation du projet d'agglomération par Nicole

Surchat-Vial, cheffe de projet au Département du territoire, et son homologue français Frédéric Bessat. A l'automne 2009, la prochaine conférence-débat permettra de développer d'autres aspects de ce vaste projet en présence des mandataires.

Des visites d'ouvrages « transfrontaliers » sont également mis au programme. En 2008 par exemple, le chantier de réhabilitation de la ligne ferroviaire du Haut-Bugey, plus connue sous le nom de « ligne des Carpates », reliant Bellegarde à Bourg-en-Bresse, a fait l'objet d'une présentation organisée conjointement avec l'association française du génie civil.

Une rencontre transfrontalière annuelle est par ailleurs organisée par la *Fédération Suisse des Urbanistes*, section romande, et l'*Association française des Professionnels de l'Urbanisme des Collectivités et Territoires*, réunissant les professionnels suisses et français de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. En 2008, la manifestation a eu lieu à Genève, organisée avec le concours de la CRT sur le thème : « La notion d'agglomération, la relation entre communes et agglomération : quels bons niveaux de gouvernance et quelles compétences ? ».

agglomération : quels bons niveaux de gouvernance et quelles compétences ? ». Nous souhaitons reconduire cette participation dans les années à venir et intensifier nos relations dans ce domaine.

Les membres de la commission prennent part également aux activités du groupement régional AIRAL en coorganisant et en participant aux manifestations qui réunissent les trois pays membres, c'est-à-dire la Suisse, la France et l'Italie. Deux manifestations annuelles ont lieu, un colloque en juin et une assemblée plénière en octobre. Chaque pays invite un conférencier sur le même thème, ce qui permet de croiser les regards et d'échanger des expériences diverses. En 2008, le colloque s'est déroulé à Cognes (Italie), sur le thème « Construire dans les Alpes ». Nous avons accueilli pour la partie suisse l'architecte Philippe Meier, qui a livré un remarquable exposé sur le thème : « La montagne. De l'appréhension à la consommation ».

L'AIRAL tient une assemblée générale chaque année, lors d'une journée assortie d'une partie formelle très courte, permettant de décider des activités de l'année suivante. Cette journée est surtout l'occasion de découvrir une particularité d'une ville ou d'une région, et de rencontrer nos confrères étrangers.

La dernière assemblée plénière annuelle d'AIRAL s'est tenue aux Archives Municipales de Lyon. A cette occasion, les nombreux fonds qui composent ces Archives ont été présentés, permettant par là d'aborder l'évolution de l'histoire urbaine de cette ville. La journée a été suivie par la visite du chantier de *Lyon-Confluence*, vaste projet de 150 hectares situé au sud de la confluence du Rhône et de la Saône et par la visite de la Cité-Internationale, achevée en 2007 par Renzo Piano.

La participation aux activités de la CRT est l'occasion d'échanges constructifs entre membres SIA et membres d'associations professionnelles françaises et italiennes, d'une mise en réseau d'expériences transfrontalières, et offre la possibilité de tisser des liens professionnels avec des confrères architectes, urbanistes et ingénieurs français et italiens. Les activités sont adressées à tous les membres SIA et FAI, et seront désormais également relayées par la *Maison de l'architecture*.

Pascal Tanari, architecte FAS-SIA
Président de la CRT

Prochaine manifestation

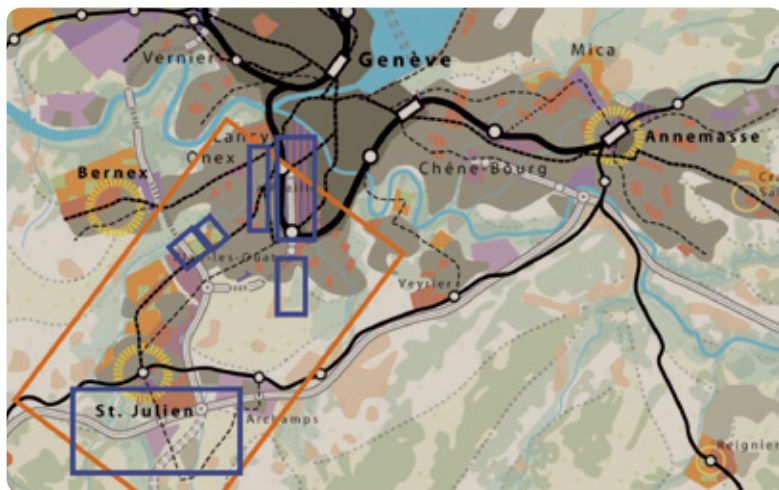
Le 9 octobre 2009, Assemblée plénière annuelle d'AIRAL à Lausanne

Thème : « Formation Relève Expérience »
La manifestation aura lieu au Polydôme de l'École polytechnique fédérale de Lausanne, sera assortie de plusieurs exposés sur le thème choisi, et très certainement suivie par une présentation et visite du Learning Center.

Agglomération franco-valdo-genevoise

Exposition des projets du PACA St-Julien – Plaine de l’Aire

L’agglomération franco-valdo-genevoise est née de démarches engagées depuis plus de 30 ans. Elle répond à la volonté de mettre en place un projet commun à la mesure des enjeux du territoire et dans la dynamique des relations transfrontalières qui unissent le canton de Genève, le district de Nyon et les territoires français limitrophes de l’Ain et de la Haute-Savoie.



Situation et enjeux

- Une démarche transfrontalière pilote
 - 7 communes engagées en France et en Suisse: St-Julien-en-Genevois, Neydens, Archamps, Confignon, Bardonnex, Perly-Certoux et Plan-les-Ouates
 - Un axe de 8 km de long, avec des potentiels d’urbanisation importants, le développement du pôle régional de St-Julien, et l’achèvement du réseau autoroutier depuis la fin 2008
 - Le besoin de cohérence entre l’extension du réseau TC et l’urbanisation actuelle et future
- ▣ Des développements décidés à prendre en compte: La Praille, SOVALP, La Chapelle-les-Sciers, Le Rolliet, Plaine de l’Aire, Porte-Sud, ...

Après la signature de la Charte du Projet d’agglomération franco-valdo-genevois le 5 décembre 2007, les acteurs du Projet ont entamé une nouvelle étape, celle de la mise en oeuvre du Projet d’agglomération avec l’élaboration de scénarios d’aménagement à l’échelle de chacun des axes de développement: les PACA (Périmètres d’aménagement coordonné d’agglomération). Ces scénarios sont travaillés en parallèle par trois équipes pluridisciplinaires dans le cadre d’études test, et servent de base de réflexion et d’échanges au sein du Collège, puis avec la société civile.

L’élaboration des PACA sera achevée cet été. Ils seront analysés et discutés par le Collège en septembre et une exposition publique sera organisée ensuite du 7 au 17 octobre à l’Espace Jules Ferry à St-Julien-en-Genevois.

Le vernissage aura lieu le 7 octobre à 18h00. Vous êtes cordialement invités et vous pourrez, à cette occasion, prendre connaissance en direct des témoignages des acteurs politiques principaux, et de l’exposé des projets par leurs auteurs.

Pour ceux qui ne pourraient venir à cette date, l’exposition sera ouverte chaque jour de 10h à 19h et il sera possible d’échanger avec les chefs de projet au cours des permanences tenues les jours ouvrables de 17h à 19h. M.T.

Exposition publique du 7 au 17 octobre 2009

Espace Jules Ferry à St-Julien-en-Genevois

Vernissage, le 7 octobre à 18h00

Evolution des GNSS

Les systèmes GNSS (Global Navigation Satellite Systems) permettent de déterminer des positions en tout lieu avec une précision de quelques mètres.

Le système militaire américain GPS et le système russe GLONASS en sont les plus connus. Leur équivalent européen, baptisé GALILEO, est en cours de développement, de même que le système chinois COMPASS.

Il est à relever que le second satellite test du projet européen GALILEO a été lancé fin avril avec succès. GALILEO est appelé à devenir un système civil de positionnement précis formé d'une constellation de trente satellites. Le projet a cependant pris beaucoup de retard. Sa mise en service est prévue à ce jour pour 2013.



L'intégration d'une station de référence (récepteur GNSS en station sur un point dont les coordonnées sont connues avec précision) permet d'accroître les possibilités de tels systèmes de positionnement par satellites et d'atteindre la précision du centimètre, telle qu'exigée pour des applications professionnelles (relevés géométriques, implantations d'ouvrages, etc ...).

En Suisse, Swisstopo a implanté le réseau GNSS automatique AGNES entre 1998 et 2002, comprenant trente et une stations de référence GNSS. Elles sont distantes les unes des autres de septante kilomètres en moyenne; la station la plus élevée est celle du Jungfrauoch. Swisstopo assure l'exploitation, l'entretien et la surveillance de ce réseau.

Le Service de la mensuration officielle du canton de Genève (SEMO) s'est également équipé d'une station de référence GPS fixe. Les ingénieurs géomètres et géomaticiens de Genève utilisent cette antenne de référence dans le cadre de leurs activités quotidiennes.

Le développement des systèmes de positionnement par satellites tel que le système européen GALILEO apportera à l'avenir de nouvelles possibilités d'utilisation pour nos travaux courants. PYH

Swisstopo Office fédéral de topographie

Lors de la dernière assemblée générale de la SIA Section Genève, nous avons eu l'honneur d'accueillir notre collègue Jean-Philippe Amstein, Ingénieur géomètre breveté, Directeur de l'Office fédéral de topographie Swisstopo.

et Office, qui dépend du «Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports», est situé à Wabern dans la périphérie de Berne.

Les activités de Swisstopo regroupent les secteurs suivants:

- la géodésie (réseaux de points géodésiques, services de positionnement);
- la topographie (modèles topographiques et altimétriques);
- la cartographie (cartographie topographique et thématique, imprimerie des cartes nationales);
- la direction fédérale des mensurations cadastrales (direction, coordination et développement de la mensuration officielle);
- le service géologique national (cartographie géologique, centre d'informations géologiques);
- etc.

Swisstopo représente une équipe forte de deux cent quatre-vingt collaborateurs, dont cinquante neuf femmes. Selon Jean-Philippe Amstein, «... les gens sont souvent incapables de s'imaginer ce que la notion de topographie peut recouvrir concrètement, et cela alors même que 80% de toutes les décisions prises en tant que citoyen(ne)s sont liées à la géoinformation».

Nous souhaitons plein succès à notre dynamique collègue pour la poursuite du développement des activités fondamentales de Swisstopo. Pour l'AGG, Pierre-Yves HEIMBERG

Pour davantage d'informations : www.swisstopo.ch



Le billet d'Energumène Anagrammes (suite)

P+P EV : Commencement du remblayage de la rade, également appelée «plage des Eaux-Vives». A fait l'objet d'un concours visant à éviter que les mandataires en place ne se fassent remplacer par d'autres. Cette «pratique» habituelle de la Ville de Genève est cette fois-ci reprise par la DT qui n'en est pas non plus à son coup d'essai. Sans actualité réelle sans le dénouement du CEVA-CAVIENT.

MICA : Masse d'Immeubles à Caractère Agricole. Situés sur des «plateaux» adjacents à une zone d'herbes folles. Future zone de «rencontre» entre consommateurs et fournisseurs dans les parkings souterrains et de reproduction des culicidae dans le canal en surface.

TCOB : Tram à Connotation d'Outre-Bernex. Donne une idée de la Genève d'après 2030. Projet candidat à l'attribution du Prix du meilleur Bouchon de 2009 à 2011.

PPP : Projets Plutôt Pénibles, dérangeant les amoureux des AIMP. Façon d'aborder les grands projets par un financement mixte public-privé qui rencontre un succès grandissant... ailleurs.

ZEP : Zones Eruptives de Pagani. Zones dont le seul nom donne des boutons, pensez à l'OMC et à la gare de Cornavin. Ne pensez à rien d'autre ça pourrait lui donner des idées.



AGI

«Le compte à rebours a-t-il commencé?»

«*Le compte à rebours a-t-il commencé ?*», titre le dernier ouvrage d'Albert Jacquard. «*C'est la crise !*» martèlent les médias à longueur de semaines.

Alors... profitons de cette nouvelle «air» pour revaloriser et repositionner notre profession d'ingénieurs dans la société.

– Pérennisons notre formation universitaire dans les EPF, nommons des Professeurs ingénieurs civil et CVSE; en développant parallèlement, bien entendu, un enseignement complémentaire dans les HES!

– Suivons impérativement les recommandations de la CCAO, pour retrouver le plus rapidement possible notre statut de mandataire concepteur plutôt que celui d'anonyme entrepreneur calculateur bon marché!

– Construisons «écologique et durable» mais tout en restant créatif, rigoureux et rationnel!

D'autre part, notre groupe de travail «Swissconditions» est actif: il nous confirme que, selon les nouvelles normes SIA en vigueur, la sécurité sismique des ouvrages existants doit impérativement être vérifiée par un bureau d'ingénieur civil qualifié à l'occasion de travaux de transformation. Il s'attelle maintenant à une lecture attentive de la nouvelle norme SIA 118 «Conditions générales pour l'exécution des travaux de construction», actuellement en consultation, et nous fera part prochainement de ses remarques pertinentes.

Enfin, je profite de ces quelques lignes pour adresser mes salutations à Yves Tournier, président de notre association pendant deux ans jusqu'à mars 2009, et le remercier particulièrement pour son engagement, accompli avec la sérénité légendaire que nous lui connaissons tous.

Christian Morel, Président AGI

L'AGA a renouvelé son comité au mois de mars passé

L'association profite de ces quelques lignes pour saluer Jean-Pierre Stefani, son président sortant, et lui exprimer sa reconnaissance. Ce dernier a su, durant ses trois longues années de présidence, intégrer l'association dans les grands débats professionnels du moment, motiver la participation de son comité à la défense des droits du métier d'architecte et continuer le travail initié par ses prédécesseurs avec une vitalité et un engagement rares.

L'AGA a pu, par le biais de ses membres investis dans les groupes de travail de la FAI, contribuer à l'amélioration d'un certain nombre de conditions cadres de la profession, notamment à la simplification des procédures d'autorisation de construire.

L'association souhaite également remercier son secrétaire sortant, Monsieur Patrick Freiburghaus.

L'AGA désire enfin, exprimer sa gratitude à ses fidèles membres de comité: Monsieur Athanase Spitsas (vice-président), Monsieur Jean-Noël de Giuli (trésorier), Monsieur Bruce Dunning (secrétaire), Monsieur Alain Carlier et Monsieur Philippe Rossé qui renouvellent leur engagement envers l'association pour deux années supplémentaires.

Elle accueille aujourd'hui deux nouveaux membres au sein de son comité: Messieurs Patrice Bezos et Grégoire du Pasquier; et se dote pour la première fois de son existence, c'est-à-dire depuis le mois d'avril 1922, d'une présidence féminine.

Pour l'AGA, Bénédicte Montant, Présidente

Web Le site internet de la FAI a été rénové

Ce site propose désormais une plateforme d'informations et de services destinée aux membres FAI et aux représentants de nos associations professionnelles, mais également à toute personne impliquée de près ou de loin dans l'exercice ou l'intérêt pour le territoire et l'architecture.

Actualisé, augmenté, le site FAI offre une meilleure visibilité aux associations membres et aux commissions grâce à diverses rubriques:



- news,
- archives,
- associations,
- commissions,
- ...sans oublier de nombreuses pages de liens.

L'oiseau rare

Lors de la dernière assemblée générale de la SIA le 8 avril, le Conseiller d'Etat Marc Muller a lancé son caillou dans la mare: il a invité, mi-sérieux mi-amusé, ses convives à trouver parmi leurs collègues l'un d'entre eux qui serait prêt à toucher 180'000 francs par année pour occuper le poste d'architecte cantonal. Le défi a le goût de la provocation, mais indique, à tout le moins, que le Conseiller est un bon connaisseur de l'état de notre fratrie d'architectes à Genève: une profession en ordre dispersé, comme en témoigne la quantité d'associations d'architectes à Genève.

Mais le défi de Muller mérite d'être relevé, et rapidement, pour trois bonnes raisons. Premièrement parce qu'est à l'ordre du jour la pure et simple suppression de l'article de loi se référant à l'architecte cantonal. Depuis le départ précipité en février 1996, après seulement un an et demi, du feu Emmanuel Cattani, ce poste n'a plus été repourvu. L'Etat est, de fait, hors la loi. Du coup, d'aucuns se demandent s'il ne vaut pas mieux modifier la loi pour faire rentrer les choses dans l'ordre, alors que le bon sens réclamerait son application au moins une fois de façon complète, ne serait-ce que pour tester un système décisionnel qui a porté ses fruits dans les autres cantons suisses.

Deuxièmement, les grands projets de développement du canton ont du mal à trouver un second souffle après les effets d'annonce initiaux. L'impression est qu'il manque encore un chef d'orchestre. Car seul un projet et un scénario global d'espaces, peuvent résoudre les contradictions inhérentes à ce type d'opération. Rappelons que toutes les grandes villes appelées, – par nécessité ou par opportunité (voir Barcelone ou Bilbao) – à se renouveler après de longues périodes de stagnation, se sont confiées aux bons soins de têtes pensantes de l'architecture ou de l'urbanisme qui ont su monter des équipes de travail pluridisciplinaires. L'architecte cantonal n'aura certes pas vocation de demiurge, mais il pourrait fonctionner en bonne intelligence avec les managers déjà en place sur les différents projets d'extension de la ville, en intégrant leurs scénarios partiels à l'intérieur d'une stratégie globale de développement urbain du canton.

La troisième bonne raison de s'atteler à la désignation d'un architecte cantonal concerne l'image de la profession elle-même. Il est temps de montrer que les

architectes, en particulier la génération des quadras qui a roulé sa bosse pendant les années creuses de l'économie et qui s'est formée à la dure loi des concours d'architecture, a acquis une maturité suffisante. La profession jouit, à Zürich ou à Bâle, d'une réputation qui est à la hauteur de son engagement dans la qualification des espaces publics et que lui reconnaît la société. Elle a su se créer une espace de compétences et d'expertise. On ne peut malheureusement pas en dire autant à Genève. Un architecte cantonal donnerait une image unitaire et stratégique à ce métier encore associé, hélas, à un décorateur d'espace urbain.

Prenons enfin la boutade de Muller comme un certain aveu de frustration. Car pour pouvoir mener à bien une politique de réformes comme celle dont il se réclame, le Conseiller d'Etat a besoin en face de lui d'un interlocuteur fort. Les corpuscules, les chapelles alimentent des jeux de pouvoir moins contrôlables. Ils font plus peur que la confrontation franche. Ceci étant, il est peu probable que Monsieur Muller prenne le risque de nommer un architecte cantonal. Il attendra que quelques suggestions lui viennent de la profession. C'est donc à son sens de responsabilité qu'il en appelle.

L'histoire du XX^{ème} siècle montre assez clairement qu'en période de crise économique, (les années 1914 et les années 1929), l'architecture a su se réinventer en menant un travail introspectif d'autocritique et de redéfinition de ses objectifs et de ses instruments. Nous avons, à Genève tous les ingrédients d'une réussite à ce niveau là: une demande sociale pressante, une opportunité temporelle unique, des sites d'extension uniques, et... une crise unique. Il ne reste donc plus qu'à tracer le profil-type de cet oiseau rare qui devra être doté d'une longue et d'une haute vue.

Maison de l'architecture



Fédération des associations d'architectes et d'ingénieurs de Genève _ 98 rue de St-Jean _ CP 5278 _ CH-1211 Genève 11 _ www.fai-geneve.com
Associations constitutives et membres de la FAI _ AGA (Association genevoise d'architectes), AGG (Association genevoise des géomètres), AGI (Association genevoise des ingénieurs), FAS (Fédération des architectes suisses, section Genève), SIA (Société suisse des ingénieurs et architectes, section Genève) **Comité de la FAI** _ Jean-Pierre Stefani (AGA, Président FAI), Andréa Bassi (FAS), Norbert Besson (AGI), Dominique Boymond (AGG), Nicolas Chappuis (AGG), François Dulon (SIA), Gérard-André Kohler (SIA), Bénédicte Montant (AGA), Christian Morel (AGI), Charles Pictet (FAS), Athanase Spitsas (AGA), Barbara Tirone Chabert (SIA) et Dana Dordea (Secrétaire permanente).

Commissions _ Concours et appels d'offres, Promotion et communication, Ecoles et formation, Partenaires professionnels, Aménagement et urbanisme _ **Impressum** _ Coordination: Marie-Christophe Ruata-Arn _ Bulletin réalisé par la Commission Promotion et communication Maquette: lelocal@bluewin.ch _ Photographies: Pierre Bellanova _ Imprimerie: Rochat-Baumann _ Tirage: 2'000 ex. _ Interface N° 10 _ Juin 2009